

Berne, le 10 septembre 2008

Les associations de jeunesse exigent un système de bourses harmonisé

En tant qu'organisation faîtière des associations de jeunesse, le CSAJ représente environ 80 organisations membre ce qui représente environ un demi million de jeunes.

Comme représentante des jeunes face à la politique et à l'administration, le CSAJ défend les préoccupations de la jeune génération. Dans le cadre de cette fonction, elle exige avec insistance un système de bourses harmonisé qui garantisse pour tou-te-s les jeunes l'assurance de leur existence, l'égalité des chances et le libre choix de la formation.

Pas de nivellement vers le bas des montants des bourses

Le CSAJ salue une harmonisation du système des bourses mais insiste sur le fait que cela ne doit en aucun cas conduire à un nivellement vers le bas des montants des bourses- même après le retrait complet de l'Etat au niveau du secondaire II et la réduction des cotisations étatiques dans le degré tertiaire d'un tiers environ.

Pas de prêts à la place des bourses

Le CSAJ s'oppose au remplacement d'une partie des aides à la formation par des prêts au lieu de bourses. On sait que les prêts conduisent à un endettement des jeunes et grèvent ainsi durablement leurs perspectives d'avenir.

Pas de mise en danger du libre choix de la formation!

Puisqu'en cas d'endettement les choix de formation qui permettent un remboursement rapide seront favorisés, il y a fort à parier qu'un octroi accru de prêts influence négativement la liberté de choix des jeunes.

Pas de mise en danger de l'assurance de l'existence

Les aides à la formation promises doivent assurer complètement l'existence d'un-e jeune en formation.

Mise en oeuvre conséquente du concordat dans tous les cantons

Afin que l'égalité des chances soit garantie pour tou-te-s les jeunes – indépendamment de leur canton de domicile-, les principes unifiés du concordat sur les bourses et les standards minima doivent de la même manière être introduits dans toute la Suisse. Afin d'atteindre cela, le CSAJ exige, et avec insistance, de tous les cantons qu'ils adhèrent à l'unification intercantonale.

Le CSAJ partage l'avis des autres membres de la coalition des jeunes, UNES, UCE et USS, que les principes fondamentaux mis en avant dans le concordat sur les bourses sont à saluer, mais que la proposition actuelle n'est pas satisfaisante et attend de la CDIP des corrections.

Les jeunes en formation- qu'il s'agisse des élèves, des apprenti-e-s ou des étudiant-e-s- ont besoin d'un système de bourses harmonisé et adapté à leurs besoins. Il est temps de faire preuve de courage!

Pour de plus amples informations: Nicole Cornu, coprésidente du CSAJ, 079 574 50 84